



## NOUVEAUX MAIRES 2026 : Vos repères pour agir en matière de sécurité civile

### 8. Le maire, soutien du volontariat

#### Le saviez-vous ?

Dans la Loire, **80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires**. Cet engagement citoyen, exercé parallèlement à une activité professionnelle, constitue le socle et la force du modèle français de sécurité civile.

En tant que maire, vous jouez **un rôle déterminant dans le développement et le soutien du volontariat sur votre territoire**. À ce titre, vous pouvez notamment :

- encourager l'engagement de vos agents communaux en qualité de sapeurs-pompiers volontaires ;
- favoriser leur disponibilité pour les interventions et les formations ;
- soutenir les actions de communication destinées à susciter de nouvelles vocations au sein de votre commune.

#### Les dispositifs pour soutenir le volontariat

##### La convention employeur :

- Organise et sécurise la disponibilité de vos agents SPV pendant leur temps de travail.
- Permet de réaliser certaines formations de sapeur-pompier sur le temps de travail.

##### La convention périscolaire ou d'accueil :

- Facilite la prise en charge des enfants des SPV habitant sur votre commune lors de leur départ en intervention.
- Renforce la disponibilité opérationnelle des SPV, en particulier en journée.

**Les actions de communication** : Le SDIS 42 met à votre disposition différents outils et supports pour encourager les citoyens de votre territoire à souscrire un engagement de SPV.

#### Pourquoi c'est important pour la commune ?

- La disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires est un facteur clé pour garantir une réponse rapide et efficace aux incidents, en particulier en journée.
- En soutenant le volontariat, le maire contribue directement à la protection des habitants, à la résilience du territoire et à la continuité du service public de secours.
- Ces actions renforcent également la reconnaissance et la motivation des volontaires, élément crucial pour maintenir un effectif suffisant et engagé.



#### À retenir

Votre rôle d'employeur et de facilitateur est un levier stratégique pour la sécurité de vos administrés et le maintien du volontariat sur votre commune.